

SACREMENT ET ÉTHIQUE

(Étude biblique sur Jean 14, 15-26) (1)

1. Il est nécessaire de faire quelques *remarques préalables* à ce texte :

1) Tout d'abord, il s'intègre dans la deuxième partie de l'évangile de Jean. La première partie (après le chapitre 1 considéré comme introduction) comprend les chapitres 2 à 12. Bultmann, dans son commentaire sur l'évangile de Jean, intitule cette partie « La révélation de la doxa devant le monde ». La deuxième partie, du chapitre 13 au chapitre 20, porte le titre : « La révélation de la doxa devant la communauté. » Il s'agit *ici* de la relation de Jésus avec ses disciples ; Jésus se trouve maintenant dans la communauté des siens.

2) De cette deuxième partie de l'évangile de Jean, les chapitres 18-20 qui traitent de la passion et de la résurrection de Jésus n'ont pas besoin de nous occuper. Les chapitres 13-17, desquels est tiré notre texte, se décomposent, comme il est facilement reconnaissable, en trois parties :

- 13, 1-30 : la dernière cène avec le lavement des pieds ;
- 17 : la prière dite sacerdotale ;
- 13, 31-16 : les discours d'adieux.

Accessoirement, l'on peut faire remarquer que tout ce complexe (ch. 13-17) ne nous est pas présenté dans un ordre rigoureux : cela ressort le plus manifestement de 14, 31, où, au beau milieu des discours d'adieux de Jésus, vient l'invitation suivante : « Levons-nous et allons-nous en d'ici » ; cette invitation, pour avoir son sens, ne peut trouver sa place qu'à la fin des discours. La question de la bonne articulation des chapitres 13-17, ne doit cependant pas nous arrêter ici, étant donné qu'elle n'a pas d'intérêt pour notre passage.

Pour la bonne compréhension des discours d'adieux, qui nous concernent ici particulièrement, *l'exacte définition des rapports avec le chapitre 13, 1-30* (la dernière cène avec le lavement des pieds) est

(1) À l'occasion de la fête de saint Michel le 13-9-68 à Neuwiller-lès-Saverne.

d'importance. Oh sait que chez Jean (ch. 13), ce n'est pas la Sainte Cène en tant que telle qui se trouve au premier plan — Bultmann (2) défend la thèse extrême, qu'il n'est même pas question ici de la Sainte Cène — mais le lavement des pieds ayant lieu au début de la cène juive. Pour Bultmann, celui-ci n'a aucune signification sacramentaire ; ne comportant déjà pas d'allusion à la Sainte Cène, le passage sur le lavement des pieds n'en fait pas non plus au baptême ; d'ailleurs, Bultmann affirme systématiquement le caractère anti-sacramentaire de l'évangile de Jean. Si la thèse opposée de Cullmann (3) me semble plus correspondre au véritable état de fait (d'après Cullmann, Jean 13, 1-30 parle du baptême et de la Sainte Cène), il n'en demeure pas moins que la véritable question est plus fondamentale ; ce qui est décisif en dernier lieu, ce n'est pas qu'il s'agisse ici de baptême et de Sainte Cène ou non, mais s'il est question ici du sacrement. *Le sacrement* (= le sacramentel) est quelque chose de plus englobant que ce que nous entendons par les sacrements (= le sacramentaire). Le sacrement — vu à partir du concept néotestamentaire de « mysterion » (4) —, c'est la présence du Christ, et celle-ci se réalise, non seulement dans ce qu'il est convenu d'appeler les sacrements, mais aussi dans la proclamation orale de l'évangile — elle se réalise dans la Parole et le sacrement. Lors de l'institution de la Sainte Cène, d'après les Synoptiques, il y va *du* sacrement, de *la* présence du Christ. Là aussi, cette présence du Christ est inséparablement sa présence dans la Parole et le sacrement, dans l'eucharistie et la proclamation de l'évangile. Dans son travail sur Luc 22, Heinz Schürmann (5) a décrit de manière très détaillée, d'après la problématique de la Formgeschichte et au niveau de l'exégèse, cette attribution réciproque de la Sainte Cène et de la prédication de la Parole. Il s'agit là, dans Luc 22, de la présence du Christ après la disparition de Jésus par sa mort et son ascension. Cette présence est promise aux disciples dans la Sainte Cène « en sa mémoire » et c'est là qu'ils en font l'expérience ; cette présence du Christ dans la Sainte Cène est préparée par la proclamation orale de la parole et approfondie par elle. La Sainte Cène est en relation indissoluble avec la Parole, dans laquelle le Christ se communique et est présent. C'est de cette même présence du Christ qu'il est question dans Jean 13. Cela ne ressort pas seulement du sens général de ce chapitre, qui proclame le service que Jésus rend aux siens, tel qu'il est porté à son accomplissement dans sa mort (dans cet évangile, celle-ci est identique

(2) *Das Evangelium Johannes* : Göttingen, 1959, ad. loc.

(3) Cf. *Les sacrements dans l'évangile johannique*. Réimpr. in *La foi et le culte dans l'Église primitive*. Neuchâtel-Paris, 1963, pp. 131 ss.

(4) Cf. notre article *Évangile et Sacrements : La Parole sacramentelle*. In *positions luthériennes*, 1971, n° 4.

(5) Cf. *Le récit de la dernière Cène*. Ed. X. Mappus, 1966.

à son élévation), mais cela ressort aussi de la réponse de Jésus à l'objection de Pierre : « Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras bientôt. » Ici, Jésus renvoie expressément à l'avenir.

Pour celui qui connaît l'évangile de Jean, il ne peut y avoir de doute que cet avenir, c'est le Christ lui-même. Le service à l'égard des siens, tel qu'il le représente de manière imagée dans le lavement des pieds, c'est son service « pour toujours », en toute éternité, ainsi que le dit l'épître aux Hébreux (Hébr. 5, 6 ; 6, 20), « car il vit pour toujours et il intercède en leur faveur » (en faveur des siens, Hébr. 7, 25) ; c'est là précisément aussi le sens de Jean 17, de la prière sacerdotale. Le « une fois pour toutes » de l'événement christique ne peut être compris de manière appropriée qu'en relation avec l'affirmation « pour toujours ». Le lavement des pieds ainsi que tout le dernier repas de Jésus sont ouverts vers l'avant, ouverts sur l'avenir, et cet avenir c'est l'avenir du Christ.

Il s'agit ici du sacrement, au sens du sacramentel, il s'agit de la présence du Christ. En ce sens, Bultmann ne dit rien d'autre que Cullmann. Cette présence du Christ — et là il faut donner raison à Cullmann — s'effectue dans les sacrements, mais non sans la Parole — et c'est là l'accentuation de Bultmann, même si ici elle est unilatérale, parce qu'elle tend à éliminer les sacrements de la Parole.

3) Nous saisissons maintenant le problème spécifique des discours d'adieux. Ce problème est le suivant, c'est que, ainsi que Schlatter (1) le dit de manière pertinente, « la communauté est séparée de Jésus et qu'elle a à croire en celui qui pour elle est inconnu et invisible ». Car il est absolument impossible que l'on réduise le commandement d'imitation, que Jésus donne aux siens après le lavement des pieds (13, 15 « je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait ») et qui débouche dans le commandement d'amour (13, 34-35), à cette affirmation que Jésus est présent dans l'acte d'amour des disciples sur terre. Cette affirmation n'est pas fausse, mais incomplète, car elle laisse se diluer la présence du Christ dans l'action humaine. Mais dans tous ces chapitres, il s'agit de l'amour du prochain sur la base de l'amour porté au Christ (p. ex. 14, 15 : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements ») ; en d'autres termes, il s'agit de l'amour porté à autrui sur la base de la foi. Et la foi, c'est l'œuvre du Christ en nous ; ce n'est pas seulement Paul qui le dit (que l'on pense à Rom. 10, 17 : « la foi vient de ce que l'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole du Christ »), mais cela se

(6) Cf. *Der Glaube im Neuen Testament*. 4^e éd., p. 185 s., cité in Bultmann. op. cit., p. 373, note 7.

trouve au centre des affirmations des discours d'adieux de Jésus, d'après l'évangile de Jean, comme nous allons le voir tout de suite plus en détail. La foi repose sur la présence du Christ et cette présence du Christ est celle du Paraclet, i.e. du Saint-Esprit.

4) Avant d'aborder directement notre texte, une dernière remarque préalable en ce qui concerne la relation de notre chapitre aux Synoptiques. Je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'à côté de l'incontestable originalité de l'évangile de Jean — il n'y a presque pas de similitudes textuelles de nos chapitres avec les Synoptiques — une certaine affinité « structurelle » n'est cependant pas à nier. Voici ce que dit Bultmann (2) : « Également chez les Synoptiques, il se trouve entre l'activité de Jésus en public et les événements de la passion un passage, qui nous montre Jésus seul dans la fréquentation de ses adeptes (Mc 13, 1-14, 42 par.). De même ici, un enseignement des disciples au sujet de l'avenir (Mc, 13, 1-37) ; de même ici, le repas pris de nuit et la prophétie sur le destin des disciples qui y est associée (Mc 14, 17-31) ; de même ici, une prière de Jésus (Mc 14, 32-42) ». Voilà ce que j'entends par similitude « structurelle ». Elle n'en devient que plus apparente, lorsque nous repensons à l'interdépendance de l'eucharistie et de la prédication dans Luc 22 (et par.), ainsi que l'a montré Schürmann. Je pense que les discours d'adieux de l'évangile de Jean sont à voir également en relation avec le lavement des pieds et la dernière cène. Ici et là, chez Jean comme chez les Synoptiques, il y va du service divin de la communauté, de son rassemblement, au nom de Jésus ; la présence du Christ devient ici un événement, celui qui est venu et qui vient est ici présent et à l'œuvre. C'est pourquoi les différences, par exemple entre les Synoptiques dans leur ensemble et l'évangile de Jean, ou bien aussi entre les différents évangiles synoptiques, doivent être pour nous autant de signes de ce qu'il advient des paroles et des actes originels de Jésus lorsqu'ils sont repris dans cet événement christique tel qu'il est présent en tout temps et en tout lieu dans le culte. L'affirmation de la Formgeschichte, suivant laquelle les théologies des différentes communautés se sont superposées aux paroles et aux œuvres du Jésus historique, contient — bien que dans une formulation attaquable — le jugement exact qu'on ne peut en rester au Jésus historique, mais que ce Jésus est celui qui est présent. Finalement, ce n'est pas la théologie de la communauté qui s'est superposée aux logia et aux actes originels de Jésus, mais c'est le Christ présent qui fait connaître et qui laisse flamboyer sous des couleurs toujours nouvelles ce « une fois pour toutes » de l'événement christique, primitif dans son accomplis-

(7) Cf. op. cit. p. 348.

sement, c'est-à-dire dans son attribution aux siens selon le temps et la situation.

II. Nous en venons ainsi à notre passage. Il s'agit d'un de ces textes qui traitent du Paraclet, du Saint-Esprit. Tous promettent la présence du Christ. Lisons tout d'abord ces textes, afin qu'ils nous soient présents à l'esprit et que nous soyons bien imprégnés du thème qui s'en dégage. Laissons pour la fin Jean 14, 15 ss et lisons :

— Jn 15, 26-27 : le Paraclet, l'esprit de vérité, rendra témoignage de moi, et vous aussi, vous rendrez témoignage.

— Jn 16, 5-15 ; v. 8 : il convaincra le monde, c'est-à-dire, il lui ouvrira les yeux, en ce qui concerne le péché... ;
v. 13 : il vous conduira dans toute la vérité.

Il est clair que, dans tous ces textes, il s'agit du Saint-Esprit. Mais avec cela tout n'est pas encore dit, car on appelle ici le Saint-Esprit, le « Paraclet ». Ce mot vient de parakalein et signifie d'une part, consoler, encourager, d'autre part exhorter, sommer, supplier. Il peut donc avoir un sens indicatif (consoler) ou un sens impératif, (exhorter) ; pour parakalein il peut s'agir aussi bien de don que d'exigence. Passons sur la question de savoir quelle signification cette racine a ailleurs dans le Nouveau Testament et posons-nous la question de sa signification ici. D'après Bultmann, « parakletos » a ici une signification passive et n'a pas le sens actif d'après lequel on prend « parakletos » pour « parakalôn » (part. prés.). « Parakletos » signifie tout simplement « avocat », « assistant ». D'après Bultmann, le Saint-Esprit est caractérisé ici comme assistant, de même que dans les écrits mandéens, auxquels il se réfère, il est question d'assistants et d'êtres qui ont une fonction d'aide.

Assurément, le sens « avocat », « assistant » n'est pas faux, et si l'on doit rendre l'expression par *un seul* mot, la traduction peut être pertinente. Mais est-ce pour autant une interprétation suffisante ? Car la question se pose bien : quel est le contenu de cette assistance ? En quoi consiste-t-elle ? C'est ce qui ressort de manière particulièrement claire de notre texte, dans lequel l'assistance du Saint-Esprit est don indicatif et exigence impérative, simultanément. Le parakletos est ici sans conteste le « parakalôn », celui qui console et celui qui exhorte. C'est pourquoi ce texte a aussi sa place dans une méditation sur le thème « *Sacrement et Éthique* ». Nous avons compris le sacrement comme présence du Christ, et cette présence du Christ, telle qu'elle se manifeste dans le Saint-Esprit, dans le Paraclet, est simultanément consolante, donc attribuant l'évangile et exhortante, donc exigeant au nom de l'évangile. Nous pouvons dire : la présence du Christ se manifeste dans la paraclèse, dans la consolation que donne l'évangile par la Parole et le Sacrement, et dans l'exhortation qu'implique l'évan-

gile et qui se fait par la Parole et le Sacrement. *Jean 14, 15* : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements ». Il s'agit d'éthique, de garder les commandements. C'est de cela qu'il s'agissait également lors du lavement des pieds (« je vous ai donné un exemple »). Mais l'amour pour le prochain, le service rendu au prochain ne tient pas en l'air ; il dépend de l'amour du Christ, de l'amour pour le Christ, sinon l'éthique se dégrade en moralisme. Mais là où, dans l'amour du Christ, pour le Christ, elle reconnaît son premier commandement, c'est là que, dans l'amour et le service du prochain, se révèle l'amour pour le Christ : celui-ci est alors la substance de l'amour du prochain. Or, l'amour pour le Christ ne se laisse pas commander, s'il n'est pas offert en don. Il n'est commandement que comme présent, comme don. L'amour pour le Christ, c'est la même chose que la foi en Christ. Elle n'existe que si le Christ la crée. C'est pourquoi l'éthique n'est jamais fondée en elle-même, mais dans la grâce. La loi (thora) vétéro-testamentaire a également son fondement dans la promesse (epaggelia) ; la loi, comprise comme commandement, n'est autre, selon la formule pertinente de Karl Barth, que la forme de l'évangile. Cela veut dire : l'éthique chrétienne, l'éthique dans laquelle le Christ est présent, est toujours une éthique sur le fondement de la grâce. C'est pourquoi, au *verset 16* il est maintenant question du Paraclet. Jésus est lui-même Paraclet, lui, en qui la grâce bienfaisante de Dieu est apparue. Mais voilà qu'il quitte les siens. Pourtant, *v 18*, « je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous ». Celui qui est vivant, ressuscité et élevé sera avec eux *v. 19* : « ... je vis, et vous vivrez aussi ». C'est avec lui, le ressuscité, que les disciples seront en communion. Avec lui, tel qu'il est présent et qu'il œuvre dans le Saint-Esprit, le Paraclet. C'est lui, le Saint-Esprit qui est le Christus praesens. Le Christ n'est pas seulement cela, sinon cette parole sur l'Esprit serait inutile. Il est aussi celui qui est élevé, et en tant que tel, il n'est plus auprès des siens sur terre, comme lors de son incarnation. En tant que celui qui est élevé, il est celui qui est absent : le Seigneur *sur* tout. D'où cette mention concernant l' « autre » consolateur (*v. 16*). Que le Saint-Esprit n'a pas d'autonomie vis-à-vis du Christ, voilà qui ressortait déjà des versets 15, 26 (« il rendra témoignage de moi ») et 16, 13b-15 et qui ressort aussi ici de 14, 26 (« il vous rappellera tout ce que je vous ai dit »). Mais l'Esprit n'est pas simplement identique avec le Christ ; on ne peut pas tout simplement dire que c'est la manière d'être présent de celui qui est élevé, car c'est bien l'Esprit qui est présent et il est appelé un « autre » Paraclet. Mais dans son altérité, il est aussi le même : nous nous heurtons ainsi au mystère de la Trinité, qui, précisément dans l'évangile de Jean, et particulièrement dans les discours d'adieux, est continuellement sous-jacent.

Le Paraclet, v. 17, « demeure avec vous et il sera en vous ». C'est en lui, dans l'Esprit, que le Christ est présent, comme le Fils est dans le Père et le Père dans le Fils. C'est dans l'Esprit que le Père et le Fils viennent chez le disciple et prennent demeure chez lui (v. 23). C'est dans l'Esprit que s'accomplit en tout temps le don gracieux du Père par le Fils à nous les hommes. L'Esprit, c'est le Paraclet en tant que consolateur, en tant que celui qui nous annonce l'évangile, qui témoigne du Fils au travers du témoignage de l'Église, communauté des disciples (15, 26-27). Dans l'Esprit s'effectue la présence salvatrice du Christ.

Et c'est pourquoi aussi l'exhortation s'effectue dans l'Esprit. Promesse et commandement, don et exigence sont inséparables. Le Paraclet prend une emprise sur la vie et lui donne ainsi forme. V. 21 : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime ... ». C'est dans le commandement que la grâce parvient à son accomplissement. La grâce ne parvient à destination que là où elle attache le regard de l'homme à son donateur. Alors, en effet, celui qui est vu dans ce regard forge la vie. C'est alors qu'il prend place dans notre vie, et que nous devenons des christophores, des porteurs du Christ.

C'est ainsi que l'éthique a sa place dans le sacrement, dans la présence du Christ. Là où l'éthique se dilue, c'est le sacrement, à savoir la présence du Christ, la vie en Christ et le regard tourné vers lui qui se diluent. Ce qui manque alors, lorsque l'éthique devient incertaine, c'est le fait de s'exposer à la présence et à l'action du Christ dans l'Esprit.

III. Aucun commandement précis ne se trouve dans notre texte. Il faut s'en tenir là : le commandement précis a sa source dans le sacrement. Il est donné par le Paraclet qui actualise la grâce selon le temps et la situation.

Il naît de l'amour pour le Christ, tel qu'il est suscité par l'Esprit. « L'Esprit vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (v. 26). Le commandement est le *fruit* de l'Esprit, le commandement prend naissance en l'homme en tant que sa compréhension — la compréhension de l'homme — de l'exigence de la grâce. C'est pourquoi, l'éthique chrétienne n'est jamais « loi », une loi universellement valable, mais elle est réponse. L'éthique chrétienne n'est rien d'autre que le « gratiam referre », l'action de grâce, qui se fait aussi dans la prière.

Il y a encore une autre raison au fait qu'il ne se trouve ici aucun commandement précis. Le lieu de l'Esprit, c'est la communauté. C'est dans cette communauté que la réponse se manifeste. Non seulement dans le sens que l'individu reconnaît ici son chemin, mais aussi et non moins, dans le sens que la communauté en tant que telle et l'individu en elle et grâce à elle, donc par une consolation et exhorta-

tion fraternelles, sont conduits dans toute vérité. Car, d'après 15, 26-27, le témoignage de l'Esprit se manifeste par le témoignage de la communauté.

Ce que cela signifie face, d'une part, à la cure d'âme individuelle, d'autre part, face à toute la pratique ecclésiastique, nous n'avons guère de peine à l'entrevoir.

Gérard SIEGWALT.